

REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité – Travail – Progrès

MINISTERE DE LA PROMOTION ECONOMIQUE
ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETAIRE D'ETAT

DIRECTION GENERALE

HAUT COMMISSARIAT NATIONAL
AU DEMINAGE

Allocation

Du

Lieutenant Colonel **Mahamoud Adam Bechir**
Coordinateur du Haut Commissariat National de
Déminage

Représentant le Ministre de la Promotion
Economique et du Développement à la Réunion des
Etats Parties à la convention d'Ottawa du 18 au 21
Septembre 2001 à **Managua** au Nicaragua

Monsieur le Président de la Réunion ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Etats Parties à la Convention
d'Ottawa ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions Internationales et
Organisations Non Gouvernementales ;

Mesdames et Messieurs les Observateurs

Mesdames, Messieurs

Qu'il me soit permis tout abord au nom du Gouvernement de la République du Tchad et en mon nom propre de vous adresser mes vives félicitations à l'occasion de la tenue de cette Réunion malgré les événements terroristes de New- York et Washington qui ont affectés la vie des paisibles et innocentes populations. Des événements tragiques sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

A cet effet, je renouvèle au nom du Gouvernement de mon pays l'expression de notre profonde sympathie et compassion à la Délégation Américaine ici présente. Le Tchad condamne t-il cette acte de terrorisme et de génocide envers une population innocente.

J'adresse également mes félicitations au Président de cette Réunion et ses Adjoints pour leur brillante élection et je formule les vœux de plein succès à nos travaux.

Excellences, Mesdames, Messieurs

Mon pays le Tchad, a connu une histoire tumultueuse marquée par de multiples conflits armés dont les séquelles sont aujourd'hui encore, restées malheureusement vivaces. Je voudrais ici, parler de la présence de vastes étendues du territoire pollués par les mines et munitions non explosées.

C'est ici le lieu de relever que dans de multiple région de mon pays naguère théâtre des opérations militaires, la présence de ces engins mortels enfouis dans le sol non seulement perpétue la psychose de la guerre, mais constitue aussi et surtout un obstacle réel au développement des activités socio économique. Bien plus, l'existence même de ces engins est synonyme d'un danger quotidien et permanent pour les populations concernées qui, dans leur grande majorité sont privées de la simple liberté de circuler.

Pour faire face à cette situation, le Gouvernement Tchadien a mis en place le Programme de Déminage Humanitaire dont la mission première est l'éradication des mines et munitions non explosées sur l'ensemble des zones sinistrées.

Excellence, Mesdames, Messieurs

L'élimination des mines et autres munitions non explosées constitue aujourd'hui un préalable pour la mise en place de nombreux projets de développement. Aussi, le Gouvernement a-t-il pris la pleine mesure de ce défi en apportant au Programme National de Déminage Humanitaire une attention toute particulière et en a fait une de ses priorités majeures. La mise en œuvre de ce Programme bénéficie de la part du Gouvernement de toute l'attention voulue et ce, à l'effet, de parvenir à la réalisation de l'objectif que nous nous sommes assignés à savoir : « Pour un Tchad sans mines ».

C'est en ce sens que le Tchad qui a signé et ratifié la Convention d'Ottawa et a entamé la destruction de tous ses dépôts de mines.

D'ailleurs, je vous assure que les rapports détaillés de ces opérations de destruction seront très bientôt disponibles et rendus publics comme le stipule les pertinentes dispositions de la convention ci dessus évoquée. Le retard que nous avons accusé dans l'élaboration de ce rapport est dû pour une grande part à des contingences d'ordre externe. Aussi, voudrais-je remercier le Gouvernement Canadien et la Mission de Coopération Française pour leur disponibilité total pour la rédaction dudit rapport.

En adhérant à cette Convention, le Gouvernement de mon pays marque sa ferme volonté d'intensifier la lutte contre les mines sous toutes ses formes.

C'est pourquoi, je voudrais ici, de la manière la plus solennelle apporter un démenti formel aux propos tendancieux et autres allégations malveillantes à l'égard de mon pays. Nous ne fabriquons pas des mines, nous n'en posons aucune.

Excellence, Mesdames, Messieurs

J'ai tenu à faire cette mise au point de manière à lever toute équivoque quant à la volonté du Gouvernement d'enrayer et ce, de manière durable la présence des mines sous notre territoire national.

Je saisis cette occasion pour rappeler que c'est à l'initiative du Gouvernement Tchadien qu'une étude a été réalisée sur l'impact socio économique des mines et munitions non explosées au Tchad. Qu'il me soit ici permis de remercier les organismes "Survey Action Center" et "Handicap International" qui ont mené cette importante étude avec succès. Ces remerciements s'adressent également aux

Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique et de Grande Bretagne qui ont bien voulu s'associer aux financements de cette étude.

Le Gouvernement Tchadien se félicite des résultats de cette étude qui ont dressé un état précis des lieux et des nouvelles zones à hautes risque pour les populations rendant ainsi urgente l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau plan d'action contre les mines.

Ce nouveau plan ouvre des perspectives nouvelles pour l'action contre les mines par l'exploitation judicieuse des informations fiables sur la localisation des mines, l'ampleur du phénomène, et met en exergue les interrelation entre les différents secteurs de l'économie que sont la santé, l'éducation, les infrastructures, le développement, la formation etc...

Aussi, le gouvernement prend en compte et endosse t-il pleinement les résultats de cette étude qui constituera désormais la base de toute planification stratégique de lutte contre les mines.

Excellence, Mesdames, Messieurs

S'il est vrai que la volonté du Gouvernement pour l'aboutissement de ce Programme ne fait aucun doute. Il n'en demeure pas moins que le véritable défi reste et demeure la mobilisation des ressources pour conduire de manière simultanée sur toute l'étendue du territoire national cette vaste opération.

C'est à juste titre que le Gouvernement Tchadien a lancé un appel à l'endroit de la communauté internationale lors de la Conférence de Genève VI pour la mobilisation des ressources nécessaire à ce Programme.

C'est ici l'occasion d'exprimer la profonde gratitude du gouvernement aux pays amis et à nos partenaires en développement qui ont permis la réalisation des opérations notamment le déminage et la dépollution, la sensibilisation sur les mines et l'assistance aux victimes. Je voudrais citer entre autre :

- ❖ Les Etats-Unis d'Amérique
- ❖ La Grande-Bretagne
- ❖ L'Allemagne
- ❖ La Suisse
- ❖ Le Canada
- ❖ Le Japon
- ❖ L'Italie
- ❖ Le PNUD
- ❖ Le CICR
- ❖ UNMAS

- ❖ **L'UNOPS**
- ❖ **Handicap International**
- ❖ **MAG**

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au lancement des opérations de Déminage Humanitaire du Tchad, le Gouvernement leur exprime toute sa reconnaissance.

Pour finir, je voudrais lancer un appel pressant en direction de la Communauté Internationale pour qu'elle appuie tous les efforts nationaux, en assurant les moyens financiers et humains nécessaires à la réalisation des pertinentes dispositions de la Convention d'Ottawa et au Déminage Humanitaire du Tchad. Car beaucoup a été fait mais, beaucoup reste encore à faire pour l'éradication total de ces engins de mort dans mon pays.

Je vous remercie pour votre aimable attention.